

01 - Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : Tout d'abord, en ce début d'année, pour ceux que je n'ai pas eu le plaisir de rencontrer hier soir et pour celles et ceux qui sont dans l'assistance, je voudrais vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014. J'espère que vous aurez beaucoup de bonheur pour vous-même, pour vos familles. Que cette année puisse aussi rimer avec espoir et solidarité pour toutes celles et tous ceux qui souffrent.

Je forme aussi le vœu, avec la période un peu compliquée qui va démarrer, d'une année politique qui soit digne et à la hauteur des enjeux et des projets sur lesquels nous devons vraiment discuter, et que ces débats donneront à nos discussions leurs lettres de noblesse.

J'en profite également pour souhaiter la bienvenue à des membres de l'association «Nous Aussi», le délégué M. EPIARD, les accompagnateurs : Mme CHEVALIER et M. WEIL. Ce sont des personnes qui assistent ce soir, je crois pour la première fois, au conseil municipal. C'est une très belle initiative citoyenne que je voulais saluer et j'espère que nous offrirons ce soir un niveau de débat de qualité, de nature à démontrer quel doit être le sens réel de l'action politique. Soyez donc les bienvenus ici !

Comme de coutume et comme je l'ai promis, je vous tiens informés des dossiers traités par la Commission d'Indemnisation à l'Amiable du Tramway. Je vous livre les chiffres actualisés : 113 dossiers ont été indemnisés pour un montant total de 1 649 950 €. Je rappelle que les commerçants obtiennent leur versement en moyenne 3 mois après le dépôt de leur dossier. Le dispositif fonctionne, il existe et je crois qu'il a apporté satisfaction, je ne dirais pas à la totalité mais je crois qu'il n'y a eu qu'un recours au Tribunal Administratif sur environ 150 dossiers.

Nous avons le quorum et je désigne Emmanuel DUMONT comme secrétaire de séance».